

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2016

Membres présents : B. BARDET, L. CARON, F. CHABERT, J.P. CORDENOD, P. FAUVET, D. GOUDARD, M. HARNAL, O. JOLY, Y. LAURENT, JL LEBOEUF, R. MARECHAL, F. MEUROU, A. MONCEL, C. PUVILLAND, G. RAMAKERS, P. PARE, JL REVEL, P. ROBIN, E. STUTZ, K. SUTTER, M. WIEL

Excusés : F. BOUDOURESQUE, M. CANTIN, JM CURNILLON, J. GAUGE, M. PUDDU

Secrétaire de séance : K. SUTTER

Convocation et affichage : 13 décembre 2016

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de Monique WIEL, Maire.

Approbation du dernier compte-rendu :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Camping :

Tarifs : Il est proposé au conseil :

- de valider une augmentation générale de 2 %. Cette hausse correspond à l'intégration du WIFI, qui jusqu'à maintenant était facturé au coup par coup. Les demandes d'accès au WIFI étant de plus en plus nombreuses, il est plus simple d'en répercuter le coût sur l'ensemble des tarifs
- de créer un tarif « stop accueil camping car » à 11 € pour tous les porteurs de cartes de clubs de camping-car. Le tarif actuellement proposé n'est pas concurrentiel et cette promotion nous permet d'être référencés dans les guides « spécial camping-cars ».
- d'appliquer une réduction de 5 % en pleine saison et 10 % en basse saison sur tous les tarifs pour les porteurs de carte FFC
- de créer un tarif garage mort pour caravane de 2.80 € en haute saison et de 1 € par jour en hors saison.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces propositions.

Emplois : Pour une meilleure organisation, il devient nécessaire de faire évoluer le poste actuel du régisseur. En effet compte-tenu des missions de communication et de développement qui lui ont été confiées, il est indispensable de le libérer de certaines tâches d'entretien. Il est également essentiel d'étoffer l'équipe afin d'avoir une permanence plus soutenue à l'accueil.

Il est donc proposé de créer 2 postes saisonniers supplémentaires (1 existe déjà) comme suit :

- 1 poste d'agent d'entretien pour les mois d'avril à septembre à raison de 18 heures hebdomadaires effectuées le matin du lundi au samedi
- 1 poste d'agent d'entretien et d'accueil pour mes mois d'avril et mai à raison de 8 heures hebdomadaires effectuées tous les dimanches.

Ces postes généreront un surcoût, de l'ordre de 5 000 €, qui devrait être compensé par l'augmentation attendue du chiffre d'affaires. Pour information, les recettes enregistrées pour 2014 étaient de l'ordre de 68 000 €, pour 2015 de 92 000 € et pour 2016 de 105 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la création de ces 2 postes de saisonniers.

Règlement intérieur : Chaque conseiller a reçu la proposition de mise à jour du règlement intérieur. Une interdiction de circuler de 22 h à 8 h a notamment été ajoutée.

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le règlement intérieur du camping.

Subvention toiture

Le conseil accorde une subvention de 630 € pour la toiture refaite 35 grande rue à Treffort.

Assurances :

Comme annoncé lors d'un précédent conseil, afin d'uniformiser les assurances des 2 ex communes, une consultation a été lancée, avec le soutien d'un Cabinet Conseil (pour rappel, coût de la mission 4500 €)

Cette consultation a permis de mettre à plat les assurances souscrites par les 2 communes, de refaire le point sur les besoins réels et par conséquent de réaliser une économie significative.

Situation 2016

	BIENS	RESPONSABILITE CIVILE	VEHICULES	PERSONNEL
Groupama		44 467 €		
SMACL				12 657 €
GRAYE SAVOIE				1 740 €
Total coût assurances année 2016		58 864 €		

Nouveaux contrats 2017 – suite à consultation

	BIENS	RESPONSABILITE CIVILE	VEHICULE	PERSONNEL
Groupama	6 928 €			9 552 €
SMACL		2 232 €	3 078 €	
Total assurances année 2017	21 790 €			

A noter que pour le personnel ayant le statut fonctionnaire (+ de 28 h hebdo), seuls les risques accidents du travail, décès et longue maladie ont été souscrits. Un arrêt maladie normal ou un arrêt maternité sera à la charge complète de la commune. Les indemnités journalières de la sécurité sociale ne sont perçues que pour les agents dont le temps de travail est inférieur à 28 h / semaine. Assurer tous les risques pour le personnel fonctionnaire reviendrait à 22 503€.

Le conseil prend acte de la signature des nouveaux contrats auprès de Groupama et de la SMACL, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Clotûre budget atelier relais

La compétence ayant été transférée à l'intercommunalité, ce budget doit être clôturé au 31/12/2016. Le résultat (environ 281 800 €) et les immobilisations (maison Sauvage) seront intégrés au budget général de 2017. Le conseil à l'unanimité accepte la clôture du budget et le transfert des biens.

Travaux SIEA route des 3 Monts

M. REVEL expose au conseil le programme des travaux du Syndicat pour la route des 3 Monts.

	COÛT DES TRAVAUX	RESTE A CHARGE DE LA COMMUNE
Mise en souterrain du réseau basse tension – tranche 1 électrification rurale	81 000 € TTC	8 100 €
Mise en souterrain du réseau de télécommunication – tranche 1 génie civil	13 000 € TTC	9 100 €
Mise en souterrain du réseau basse tension – tranche 2 électrification rurale	64 000 € TTC	25 600 €
Mise en souterrain du réseau de télécommunication – tranche 2 génie civil	11 300 € TTC	9 040 €
Eclairage public	27 200 € TTC	13 673 €
TOTAL	196 500 € TTC	65 513 €

Le conseil municipal accepte les travaux et le plan de financement tel que présenté.

Subvention classe de mer

Alain MONCEL expose le programme de la classe de découverte prévue à Quiberon pour les élèves de CM du 12 au 18 mars 2017. Le budget total est de 37 625 € pour 76 enfants, soit 495 € par enfant. La participation financière des familles serait de l'ordre de 288.18 €, participation qui pourra être diminuée en fonction des actions menées par les parents. Le Sou des écoles apportera également son soutien financier à hauteur de 7 060 € et l'école sollicite une aide communale de 100 € par enfant (69 élèves de la commune). Les familles à revenus modestes pourront solliciter des aides auprès de la PEP et éventuellement auprès du CCAS de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accorde une subvention de 6 900 € pour le voyage classe de mer, en précisant que cette subvention devra être inscrite d'une manière globale dans les recettes du budget, sans distinction du domicile des élèves. Afin d'éviter toute discrimination, les élus estiment qu'il est important que chaque famille paie le même prix pour la même prestation.

Dénomination rue

A la demande des anciens combattants de la guerre d'Algérie, il est proposé de dénommer le passage entre la Grande Rue et la place des Anciens Combattants « Passage du 19 mars 1962 ».

Il a également été demandé que cette date soit inscrite sur les monuments aux morts de la commune. Il sera profité de cette occasion pour restaurer les monuments.

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne son accord.

Information sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes au sujet du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de e-communication de l'Ain

Les informations ont été envoyées aux conseillers lors de la convocation. La situation est exposée : la chambre régionale des comptes a rédigé un rapport d'observations concernant la gestion du syndicat au cours des exercices 2009 à 2014. Ces observations portaient notamment sur les domaines d'intervention du syndicat et leurs modalités, sur la gouvernance du Syndicat et sur la gestion des ressources humaines ; des réponses ont été apportées par le Président et présentées en comité Syndical.

Le conseil municipal est donc invité à débattre et à émettre ses remarques sur ce sujet. Concernant le déploiement de la fibre, certains conseillers signalent que les investissements du Syndicat ont été très lourds, le besoin avoisinerait encore les 300 000 000 €. Des subventions de la Région et de l'Etat sont certes attendues pour environ 56 et 50 000 000 € mais l'équilibre financier ne devrait être atteint qu'en 2040. Certains émettent des craintes, soulignant que cet investissement lourd sera amorti sur de trop nombreuses années sans certitude que la technologie déployée ne soit devenue obsolète avant d'être amortie.

Point d'actualité sur l'intercommunalité

Mme le maire présente au conseil l'architecture fonctionnelle de l'organisation de la nouvelle intercommunalité.

La direction générale des services chapotera 5 grandes directions :

- Développement économique et attractivité territoriale
- Développement social et territoriale
- Infrastructures et services
- Ressources et moyens
- Proximité (avec 4 pôles territoriaux situés à Montrevel, Ceyzeriat, Val-Revermont et Bourg)

Toutes les ressources humaines émanant des anciennes intercommunalités et de CAP 3B ont été évaluées et réparties dans cette organisation. Certains secteurs seront d'emblée en sous-effectif suite à des départs à la retraite non remplacés (direction de l'économie notamment). De plus, suite à la création de la communauté d'agglomération, les équipes ont été particulièrement éprouvées (mouvement de personnel, incertitudes). Il n'y aura donc probablement pas d'économie sur les charges de personnel dans un premier temps. Toutefois, à terme, des économies d'échelle sont attendues.

Tous les détails de cette architecture seront transmis aux conseillers.

Le conseil accepte de délibérer sur ce point non inscrit à l'ordre du jour.

Déclassement bien public

Par délibération du 12 mai 2016, le conseil avait autorisé l'échange de parcelles avec Dynacité pour faciliter l'aménagement et l'entretien (environ 28 m² issus du domaine public). Or les biens du domaine public étant inaliénables, le conseil doit autoriser leur déclassement avant de pouvoir le céder (ce qui avait été omis sur la précédente délibération). Accord du conseil à l'unanimité.

Tour des commissions

Voirie : le programme 2017 a été validé par la CCTER. Les travaux concernent le chemin du mas cottier, du mas tabouret et la route des 3 monts pour un montant de 126 000 €.

Réseau de chaleur : une étude a été menée sur le réseau de chaleur. Ce rapport suggère de faire l'acquisition d'une chaudière fuel plus puissante et de revoir l'installation des sous-compteurs.

Culture : le programme de la saison sera distribué dans le bulletin municipal. L'opération « arc en ciel des Mousserons » est en cours. La commission travaille sur une animation autour du film « demain » qui sera prochainement proposé par le Cinéma Rural

Aménagement des villages : la commission a fait ses choix pour le mobilier urbain des arrêts de car. Une réunion de coordination est prévue avec tous les intervenants pour l'aménagement de l'espace fromagerie.

CCAS : 27 bons naissances (22 sur Treffort, 4 sur Cuisiat, 1 sur Pressiat) seront distribués lors de la présentation des vœux du maire. Les parents concernés ont reçu une invitation personnelle. Les colis destinés aux anciens, qui n'auraient pu être distribués doivent être retournés en mairie.

Communication : le bulletin est parti à l'impression

Voie douce : une rencontre est prévue avec un propriétaire riverain afin d'obtenir son autorisation pour l'implantation d'équipements.

Skate park : les travaux sont terminés, l'équipement est ouvert au public.

Economie : la réunion des entrepreneurs a eu lieu le 13 décembre. Malgré l'intérêt des interventions, la commission déplore l'absence de nombreux acteurs économiques.

Tourisme : la commission travaille sur le programme d'investissement 2017. Des choix devront être opérés.

Seniors : Alain MONCEL présente le projet d'un accueil intergénérationnel au Foyer des Mousserons. En échange d'un appartement meublé, proposé au prix de 192 € par mois (hors charges), le jeune s'engagerait à conduire des activités auprès des personnes âgées, notamment le week-end. La commission réfléchit à l'opportunité d'adhérer au réseau COSI (réseau d'associations de cohabitations intergénérationnelles labellisé). L'objectif est de mettre en place cet accueil à compter de septembre 2017. Le conseil autorise la commission à continuer ses démarches, néanmoins, il est demandé de réfléchir sur le choix de mettre à disposition des logements meublés. Le cahier des charges des meublés doit être étudié afin de vérifier notamment l'octroi des aides sociales pour les jeunes.

Questions diverses

- risque relatif à la centrale nucléaire du Bugey : une réunion a eu lieu pour alerter les élus sur les risques encourus compte-tenu de la vétusté de certains équipements. Une prochaine réunion est prévue à Pérourges
- risque grippe aviaire : tout le département est concerné par le risque lié au virus H5N8. Les propriétaires de volailles sont donc tenus de confiner leurs volailles ou d'installer des filets au-dessus des élevages pour éviter tout contact entre les oiseaux sauvages et les volailles.
- signature des compromis de vente pour le projet du Centre de Cuisiat.
- Les panneaux de signalisation d'entrées et sorties d'agglomération ont été commandés, ils seront achetés par la commune et le Département se chargera de leur installation. La réception est prévue le 11 janvier.
- Afin d'éviter le doublon avec Treffort, le feu d'artifice de Roissiat (financé pour partie par Val-Revermont) aura lieu le 17 juin 2017.
- Les orthophonistes quitteront le local de la maison Paillard en fin d'année, malgré notre souhait de conserver ce service sur la commune. Les locaux sont donc disponibles pour accueillir une activité de ce type.
- Les 3 cabines téléphoniques à Treffort, Cuisiat et Pressiat seront désinstallées à compter du 22 décembre
- dates des prochaines élections :
 - Elections présidentielles : 23 avril et 7 mai. 3 bureaux de vote (Cuisiat, Pressiat et Treffort)
 - Elections législatives : 11 et 18 juin. 3 bureaux de vote (Cuisiat, Pressiat et Treffort).
 - Les horaires des bureaux de vote seront modifiés : de 8h à 19h

Nous proposons 2 équipes par jour pour tenir les bureaux de vote :
De 8h à 13h30 / de 13h30 à 19h + dépouillement
Les élus sont invités à se rendre disponibles.

➤ Vœux du Maire : le vendredi 6 janvier à 19h

Prochain Conseil Municipal : mercredi 18 janvier à 20 H 30 à Treffort

La séance est levée à 23 H 05

Bonnes Fêtes de fin d'année et meilleurs vœux !